



Compte rendu de réunion N°2 du Comité « Démocratie participative - Communication					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du lundi 16 novembre 2020 à 20H30 en Visioconférence							
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM						
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X	X
	Mme NOUNIS Anne-Marie			anne-marie.nounis@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. MICLO Olivier					X	X
	Mme BOYE Brigitte					X	X
	Mme BOULP Lauriane					X	X
	M. Philippe GAURIER					X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine					X	X
	Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha					X	X
	Mme VERGNHES Sylvia					X	X
Mme LEFEBVRE Nadège						X	X
<i>Citoyens</i>	<i>Mme SERVAIN Audrey</i>				X	X	X
	<i>M. NOEL Olivier</i>					X	X
	<i>Mme GIRARD Anne-Marie</i>					X	X
	<i>Mme JOUANNE Peggy</i>				X	X	X
<i>Autres Intervenants</i>	<i>Pierre-Yves SCHANEN</i>				X	X	

Prochaine réunion :

Mercredi 2 décembre à 20H30 en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

Exposé par Pierre-Yves SCHANEN, Adjoint au maire de Ramonville, des différents processus mis en œuvre par sa municipalité dans le cadre de la participation citoyenne – Débat sur la mise en œuvre de « personnes ressources », d'une publication A3, et d'une application « citoyenne », sujets évoqués lors de la précédente réunion.

II. Introduction

Après un nouveau tour de table de présentation de chaque présent.e, chacun.e a donné son autorisation pour que l'enregistrement audio et vidéo de la séance puisse être diffusé.

III. Exposé des différents processus de participation citoyenne mis en œuvre à Ramonville

La mise en œuvre de moyens sur la commune permettant la participation citoyenne à Ramonville a vraiment débuté dans les années 2000, avec l'ancien maire Pierre COHEN.

Cette démarche a ensuite été développée par le maire actuel Christophe LUBAC.

1. Conseils de quartier

La commune de Ramonville compte environ 5000 habitants. Le choix a été fait de créer 3 conseils de quartier, afin que la participation à ces conseils atteigne une taille suffisamment importante.

Il y a eu entre 30 à 40 citoyens qui y ont participé.

Une charte a été élaborée pour le fonctionnement de ces Conseils.

L'objet de ces conseils de quartier était de :

- Donner des avis sur les projets de la Commune,
- Proposer de projets sur le quartier concerné,

Un budget a été décidé en Conseil municipal accordé à chaque quartier, de 30 000 euros.

Les projets étaient élaborés avec les services communaux.

Le principe a été d'un appel à projets, avec sélection et vote de 3 projets par quartier (ex. signalisation pour les écoles, campagne anti-moustiques,...)

Il est important de bien cadrer avant de se lancer : définir précisément ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Ceci afin de ne pas décevoir les citoyens qui se sont mobilisés. Il n'y a rien de pire que de lancer ce type de projet, puis de dire que finalement ce n'est pas possible -> déception et amertume des citoyens. Il faut donc des règles claires et les appliquer.

A chaque fois, il y avait un lien entre un employé des services techniques et les conseils de quartier.

Ce qui est important également, c'est de faire, avec les citoyens une évaluation après coup de ce qui a été fait et comment. Afin que cela serve pour les futurs projets.

La question se pose : est-ce qu'on prend des projets qui ne nous vont pas ? D'où l'importance des règles posées, et appliquées.

2. Conseil citoyen

Actuellement, la commune est en train de monter un projet de « Conseil citoyen ».

Celui-ci sera composé de 36 citoyens (en comparaison avec le Conseil municipal de 35 conseillers).

1/3 sera tiré au sort, 1/3 issus des instances existantes, et 1/3 de volontaires.

Ce Conseil aura pour fonction de co-travailler sur des projets. Le budget alloué serait de 300 000 euros.

Il y aura un droit de pétition : si un certain nombre de citoyens demandent qu'un sujet soit traité et pris en compte par le Conseil Municipal, il devra l'être. Et, si le Conseil municipal émet un avis défavorable par rapport à un projet présenté, il pourra être lancé un référendum auprès de la population sur ce projet.

3. Mobilisation des citoyens

Afin de constituer ces conseils, la mobilisation s'est faite par l'intermédiaire des réseaux et des associations (sportives, culturelles, etc.).

La communication est très importante, à la fois papier et internet. Il y a eu de 360 à 500 votes (pour 8000 votants) sur les projets présentés.

La question se pose de savoir si les citoyens sélectionnés doivent être indemnisés pour le travail qu'ils auront à faire dans ces conseils.

IV. Application à notre commune

Par rapport à notre organisation ici à Lherm, il serait intéressant que les appels à projets soient traités par les comités consultatifs qui ont été créés. Cela créerait une dynamique.

L'idée d'une « ballade citoyenne » est évoquée, pour concrétiser des projets d'aménagement du village par exemple.

La question de la charte (règles posées à l'avance pour ne pas décevoir après) est réaffirmée comme nécessaire. Les conflits et enjeux sont à prendre en compte. Poser la nécessité d'une « citoyenneté d'action » pour « faire ensemble ».

Les projets peuvent se décliner par thèmes, ou par quartier, c'est à voir. Mais il faut partir de l'existant = des problèmes qui se posent pour les citoyens actuellement. Et faire en sorte que ce ne soient pas toujours les mêmes qui se mobilisent (PTLM !)

La question se pose pour nous, par rapport à ce que nous avons prévu de mettre en œuvre, à savoir des comités de quartier.

- Ne risque-t'on pas de se retrouver avec très peu de citoyens mobilisés dans ces comités, s'ils recouvrent un périmètre trop petit ?
- Et en même temps, n'est-il pas important de prendre en compte les spécificités des quartiers, qui n'ont pas tous les mêmes besoins, et les mêmes problématiques ?

Un débat a lieu ensuite par rapport aux « personnes ressources », tel que cela avait été abordé lors de la dernière réunion : est-ce la bonne solution ? Quel périmètre leur attribuer ? Comment lancer le « recrutement » ?

V. Autres sujets

La question de l'adoption d'une application pour la communication est évoquée. L'application « panneapocket » apparaît dans son aspect visuel un peu « vieillote » pour certains. Mais, en même temps, elle est très utilisée, notamment dans d'autres communes de la 3CG (Communauté de Communes Cœur de Garonne) et peut s'améliorer car assez récente, et de plus en plus utilisée.

Cela semble en tout cas une bonne solution pour améliorer la communication sur le village., avec un coût qui n'est pas prohibitif.

VI. Prochaine réunion

Prochaine réunion fixée au **mercredi 2 décembre à 20H30**

Objectifs :

Se déterminer par rapport aux « personnes ressources » et « comités de quartier »

Choisir un modèle de charte pour y travailler dessus

Avancer sur l'intervention 1/2h avant le Conseil municipal : quel sujet, comment le lancer ?

Prendre une décision par rapport à l'application à proposer au Conseil municipal : Panneapocket ou autre ?

Voir pour la publication d'un quatre pages

Appel à projets participatif ?

Fin de la réunion à 23H.

VII. Annexes

- Charte de Lille transmise par Audrey
- Charte de Kingersheim

Ces documents sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/ebw>